



REGLEMENT DES CHAMPIONNATS DE BRETAGNE 2023 CSO CLUB, ET HUNTER AMATEUR ET CLUB ECURIE DU VAL POREE, DU 28 AVRIL AU 1^{ER} MAI

DISPOSITIONS GENERALES POUR LES 2 CHAMPIONNATS

Clôture des engagements le lundi 24 avril 2023

- Les cavaliers doivent être titulaires d'une licence de compétition Club ou Amateur (Hunter) 2023 au titre de la Bretagne pour participer aux Championnats. Les épreuves sont réservées aux cavaliers bretons et sont fermées aux cavaliers d'autres régions.
- Rappel fédéral : cinq parcours par jour maximum par cavalier, 3 parcours maximum par cheval/poney.
- Les enseignants d'équitation titulaires d'un BEES, DEJEPS, DESJEPS, BPJEPS, CQP, et d'une licence compétition Club ne peuvent participer aux épreuves.
- Dès l'arrivée sur le site, tout poney/cheval engagé ne peut être monté que par le ou les cavalier(s) avec lequel il est engagé dans les épreuves.
- Pas d'engagement sur le terrain.
- Changement de cheval, ou de cavalier autorisé.
- Un cavalier ne peut participer qu'à un Championnat individuel par discipline. Il peut cependant participer au Championnat CSO et au Championnat Hunter.
- Un cavalier éliminé sur une des étapes du Championnat ne peut prétendre au podium du Championnat de Bretagne.
- Tenue des cavaliers : tenue correcte exigée, les cavaliers sont libres de porter la tenue officielle FFE ou la tenue « officielle du club ».
- Montant des engagements par épreuve :
CSO et Hunter Club : individuel, 19 € CSO équipe, 45 €
Hunter Amateur : 20€, Dotation par épreuve Amateur : 300€

RESERVATION DES BOXES DIRECTEMENT SUR FFE COMPET (VIA LES EPREUVES HUNTER AMATEUR)

CHEVAUX ET PONEYS QUALIFIES

Tous chevaux et poneys munis d'un document d'identification, pucés, inscrits au SIF, et à jour de leurs vaccinations.

Tous chevaux et poneys de plus de 4 ans (un seul tour dans la journée pour équidés de 4 ans, 3 tours maxi/jour pour équidés de 5 ans et plus).

CHAMPIONNATS CSO CLUB INDIVIDUELS

Seront décernés les 11 titres 2023 de :

- Champion de Bretagne CSO Club Elite
- Champion de Bretagne CSO Club 1, 18 ans et +
- Champion de Bretagne CSO Club 1, 17 ans et –
- Champion de Bretagne CSO Club 2, 19 ans et +
- Champion de Bretagne CSO Club 2, 16 ans à 18 ans
- Champion de Bretagne CSO Club 2, 15 ans et –
- Champion de Bretagne CSO Club 3, 15 ans et +
- Champion de Bretagne CSO Club 3, 14 ans et –
- Champion de Bretagne CSO Club 1 équipes
- Champion de Bretagne CSO Club 2 équipes
- Champion de Bretagne CSO Club 3 équipes

CAVALIERS QUALIFIES

- Les limites d'âge s'appliquent à l'âge du cavalier dans l'année civile. Un cavalier de 18 ans dans l'année civile est un cavalier qui fête l'anniversaire de ses 18 ans entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année considérée. Les sportifs prennent un an de plus chaque 1er janvier.
- Un cavalier peut concourir plus d'une fois dans la même épreuve conformément au règlement fédéral, cependant il devra préciser avant le début de l'épreuve avec quel cheval il souhaite participer au Championnat. **A défaut de déclaration, sera retenue la performance la plus basse.**
- Un cavalier peut concourir dans plusieurs niveaux d'épreuves, mais il devra déclarer à quel championnat il participe avant le début de la 1^{ère} épreuve. **A défaut de déclaration, sera retenu le niveau le plus haut.**

Galops requis :

- Club 3 : Galop 2 minimum,
- Club 2 : Galop 3 minimum,
- Club 1 : Galop 4 minimum,
- Club Elite : Galop 6 minimum.

Si les épreuves sont ouvertes à tous les cavaliers ayant le galop requis, il existe cependant des restrictions de participations aux différents championnats :



Le Championnat de Bretagne **Club 3** est ouvert aux cavaliers n'ayant pas obtenu, entre le 1^{er} septembre 2022 et le 9 avril 2023 inclus, 4 classements dans le premier quart en Grand Prix Club2, et/ou Club1, et/ou Club Elite.

Le Championnat de Bretagne **Club 2** est ouvert aux cavaliers n'ayant pas obtenu, entre le 1^{er} septembre 2022 et le 9 avril 2023 inclus, 4 classements dans le premier quart en Grand Prix Club 1 et/ou Club Elite.

Le Championnat de Bretagne **Club 1** est ouvert aux cavaliers n'ayant pas obtenu, entre le 1^{er} septembre 2022 et le 9 avril 2023 inclus, 4 classements dans le premier quart en Grand Prix Club Elite.

DEROULEMENT DES CHAMPIONNATS CSO CLUB INDIVIDUELS, TOUS NIVEAUX :

1^{ère} étape : GP Barème A à temps différé.

Ordre de départ = ordre du programme.

2^{ème} étape : GP Barème A à temps différé.

Lundi 1^{er} mai 2023. Ordre de départ = ordre inverse du classement.

Les cavaliers hors championnats partiront en début d'épreuve, suivis des abandons puis des éliminés de la 1^{ère} étape (les cavaliers seront appelés selon leur numéro de passage dans l'épreuve, et non suivant leur numéro du programme FFE).

Chaque étape fera l'objet d'une remise des prix (8 premiers classés) à l'issue de la dernière épreuve de l'indice.

La carrière du bas est prioritaire. Les demandes d'aménagement d'ordre de passage de la carrière du haut devront obligatoirement être demandées au jury du haut avant le départ de l'épreuve.

Les éliminés ou les couples ayant abandonné dans la 1^{ère} étape peuvent repartir dans la 2^{ème} étape. Les éliminés ou abandons dans la 1^{ère} et/ou la 2^{ème} étape se verront attribuer le score de dernier couple dans l'étape en question, plus 20 points avec le double du temps accordé.

Classement final :

Le classement du championnat est établi en totalisant les points de pénalités et les temps des 2 étapes. En cas d'égalité, le temps de la 2^{ème} étape départage les ex-aequo.

Sera déclaré Champion de Bretagne, le **couple cavalier/cheval** totalisant le moins de points, et le temps le plus rapide à l'issue des 2 étapes.



CHAMPIONNATS DE BRETAGNE CSO CLUB EQUIPE DIMANCHE 30 AVRIL 2023

Grands Prix au barème A à temps différé.

Engagement via le site de la FFE.

Chaque club peut engager jusqu'à 3 équipes de 3 ou 4 cavaliers, toutes les licences étant prises dans le même club.

Un cavalier ne peut s'engager que dans une seule équipe.

Ordre de passage des concurrents :

L'ordre de passage des équipes est celui du BO.

Tous les cavaliers de chaque équipe passeront ensemble.

L'ordre de passage des cavaliers de chaque équipe est à déclarer au secrétariat général au plus tard le samedi soir.

Seront additionnés les points et temps des 3 meilleurs couples de chaque équipe pour déterminer les podiums.

Restrictions d'engagement selon les niveaux :

Club 1 équipe :

Les cavaliers participant à ce Championnat peuvent également participer au Championnat individuel CSO Club 1 ou CSO Club 2 et Hunter Club.

Un seul cavalier par équipe Club 1 peut être inscrit dans le Championnat individuel CSO Club Elite.

Club 2 équipe :

Les cavaliers participant à ce Championnat peuvent également participer au Championnat individuel CSO Club 2, CSO Club 3 et Hunter Club, mais ne peuvent prétendre à un titre en Championnat CSO Club 1, ou Club Elite.

Club 3 équipe :

Les cavaliers participant à ce Championnat peuvent également participer au Championnat individuel CSO Club 3 et Hunter Club 3 ou Hunter Club 2, mais ne peuvent prétendre à un titre en Championnat CSO Club 2, CSO Club 1, CSO Club Elite, ou Hunter Club 1.

DATES des CHAMPIONNATS et NUMEROS d'EPREUVES

	NIVEAU et AGE	N° épreuve 1 ^{ère} étape	DATE	N° épreuve 2 ^{ème} étape	DATE
CSO INDIVIDUEL	CLUB 3 14 ans et -	2	Vendredi 28/04 Après-midi	12	Lundi 01/05
	CLUB 3 15 ans et +	3	Vendredi 28/04 Après-midi	13	Lundi 01/05
	CLUB 2 15 ans et -	4	Vendredi 28/04 Après-midi	14	Lundi 01/05
	CLUB 2 16 à 18 ans	5	Vendredi 28/04 Après-midi	15	Lundi 01/05
	CLUB 2 19 ans et +	6	Samedi 29/04	16	Lundi 01/05
	CLUB 1 17 ans et -	7	Samedi 29/04	17	Lundi 01/05
	CLUB 1 18 ans et +	8	Samedi 29/04	18	Lundi 01/05
	CLUB Elite	9	Samedi 29/04	19	Lundi 01/05

	NIVEAU	N° Epreuve	DATE
CSO PAR EQUIPE	Club 3 Equipe	10	Dimanche 30/04
	Club 2 Equipe	11	Dimanche 30/04
	Club 1 Equipe	20	Dimanche 30/04

	NIVEAU	N° épreuve Figures imposées	DATE	N° épreuve Maniabilité	DATE
HUNTER INDIVIDUEL	Style 2 1m	1	Samedi 29/04	/	/
	Amateur 2 1m05	2	Samedi 29/04	4	Dimanche 30/04
	Amateur 1 1m10	3	Samedi 29/04	5	Dimanche 30/04
	CLUB 1	2	Dimanche 30/04	5	Dimanche 30/04
	CLUB 2	1	Dimanche 30/04	4	Dimanche 30/04
	CLUB 3 Mixte	3	Dimanche 30/04	/	/

CHAMPIONNATS HUNTER CLUB ET AMATEUR 2023

Seront décernés les 6 titres 2023 de :

- Champion de Bretagne Hunter Club 1
- Champion de Bretagne Hunter Club 2
- Champion de Bretagne Hunter Club 3
- Champion de Bretagne Hunter Equitation Amateur 1, 1m10
- Champion de Bretagne Hunter Equitation Amateur 2, 1m05
- Champion de Bretagne Hunter Style 2, 1m

CAVALIERS QUALIFIES

- Cavaliers possédant une licence de compétition Club 2023 au titre de la Bretagne (Championnats Club).
- Cavaliers titulaires d'une licence Amateur et/ou club 2023 au titre de la Bretagne (Championnats Amateur). Seuls les cavaliers titulaires d'une licence Amateur peuvent prétendre aux podiums Amateur.
- Le Championnat Club peut être couru avec un cheval différent en Figures Imposées et en Maniabilité. Le Championnat Amateur se court avec le même cheval dans les 2 étapes.
- Un cavalier peut concourir plus d'une fois dans la même épreuve conformément au règlement fédéral, cependant il devra préciser au plus tard avant le début de l'épreuve avec quel cheval il souhaite participer au Championnat. **A défaut de déclaration, sera retenue sa performance la plus basse.**
- Un cavalier peut concourir dans plusieurs niveaux d'épreuves, mais il devra déclarer à quel Championnat il participe au plus tard avant le début de la 1^{ère} épreuve. **A défaut de déclaration, sera retenu le niveau le plus haut.**
- **Un cavalier peut participer au championnat Style, et à un championnat Amateur.**

Galops requis en Club :

Club 2 et Club 3 : Galop 3 minimum et Galop 6 maximum (Club2), et Galop 5 maximum (Club3)

Club 1 : Galop 4 minimum

Si les épreuves sont ouvertes à tous les cavaliers ayant le galop requis, il existe cependant des restrictions de participations aux différents championnats :

Le Championnat de Bretagne **Club 2** est ouvert aux cavaliers n'ayant pas obtenu, entre le 1^{er} septembre 2022 et le 9 avril 2023 inclus, 2 classements dans le premier quart en Club 1 et/ou Club Elite.



Le Championnat de Bretagne **Club 3** est ouvert aux cavaliers n'ayant pas obtenu, entre le 1^{er} septembre 2022 et le 9 avril 2023 inclus, 2 classements dans le premier quart en Club 2, Club 1 et/ou Club Elite

DEROULEMENT DES CHAMPIONNATS HUNTER EQUITATION TOUS NIVEAUX HORS CLUB 3

Chaque Championnat, sauf en Club 3, se déroule en 2 étapes : Figures Imposées et Maniabilité, chacune notée sur 100.

1^{ère} étape : Figures Imposées

Dimanche 30 avril. Ordre de départ = ordre du programme.

2^{ème} étape : Maniabilité

Dimanche 30 avril. Ordre de départ = ordre du programme

CLASSEMENT FINAL

Le classement final est établi en totalisant les scores des 2 étapes. Le vainqueur sera le cavalier (Club), ou le couple cavalier/cheval (Amateur) qui a obtenu le plus grand nombre de points.

En cas d'égalité de points, la note Attitude/Equilibre de l'épreuve Maniabilité départagera les ex-aequo.

S'il y a encore égalité, c'est la note Cavalier de l'épreuve Maniabilité qui départagera les ex-aequo et en dernier lieu la note des tracés.

LE CHAMPIONNAT CLUB 3 SE COURT SUR UNE SEULE EPREUVE MIXTE, DIMANCHE 30 AVRIL

Le vainqueur sera le cavalier qui a obtenu le plus grand nombre de points (note sur 20).

En cas d'égalité de points, la note Cavalier départagera les ex-aequo.

S'il y a encore égalité, c'est la note de Tracé qui départagera les ex-aequo et en dernier lieu la note d'Allures.

LE CHAMPIONNAT STYLE 2 SE COURT SUR UNE SEULE EPREUVE, SAMEDI 29 AVRIL

Le vainqueur sera le couple cavalier/cheval qui a obtenu le plus grand nombre de points (note sur 20).

En cas d'égalité de points, la note de style, puis la note technique départageront les ex-aequo



CHALLENGE DU MEILLEUR CLUB 2023



Ce challenge se joue sur les 3 premiers jours des championnats, hors finales.

A l'issue de chaque épreuve de CSO Club et de Hunter Club, hors finales du lundi, des points seront attribués à tous les cavaliers classés, ainsi qu'à chaque équipe CSO classée (une équipe comptant pour un engagement) :

- 1^{er} : nombre de classés + 1 point
- 2^{ème} : nombre de classés – 1 point
- 3^{ème} : nombre de classés – 2 points, etc...

Ces points seront attribués aux Clubs où ces cavaliers sont licenciés.

Le total des points de chaque Club sera divisé par le nombre total d'engagements effectués par ce même Club lors des 3 premiers jours de Championnats (une équipe comptant pour un engagement).

Le meilleur Club sera celui totalisant le plus de points après cette péréquation.

Les 3 « meilleurs » Clubs seront récompensés.

Ne peuvent participer à ce Challenge que les Clubs ayant effectué au moins 16 engagements sur les Championnats.